

Compte rendu Réunion du Séminaire du 22 mars – ERRE à LA REUNION

Étaient présent :

Mr NABOULET Olivier, Procureur de la République.

Mr Michel GOURIOU, Sous préfet de Marmande / Nerac,

Mme LAROUÉYT de la délégation aux droits des femmes,

Mme LAVIT Béatrice , présidente de la C.A.F,

Mme CROS RONE, directrice du service Développement social du Conseil départemental de Lot et Garonne.

Le Colonel HOUZE Emmanuel, Commandant le groupe de gendarmerie de Lot et Garonne.

La Maison de la Protection des Familles,

Mme Malika Loubet, Mr Thibault ROUX, Intervenants Sociaux en Commissariat et gendarmerie.

Président et vice Président de l' AMR47

Référent départemental de L ' AMR 40

Mme Dominique CHAPPUIT- Vice présidente AMRF, en charge dispositif ERRE, maire de Rosoy

Mme Dominique ROMAN référente départemental ERRE pour l' AMR 47 et quelques associations partenaires :

La Maison des S

France Victimes 47,

Chrysalides 47,

ALMA 47

L ' ISFAD

Entraide 47

SOS Accueil - femme -enfants-

Les élus

84 personnes en tout.

Le séminaire a débute par quelques mots d'accueil du maire de La Réunion, Mr Bruno GALICHON et du président de l' AMR 47, Mr Gilbert GUERIN.

Ensuite, la problématique des violences conjugales a été introduite ,étant un enjeu national majeur pour les deux quinquennats.

Mme Dominique ROMAN, référente départementale, a organisé cette réunion afin de réunir les référents du sud de l'Aquitaine et de mettre en lumière l' action ERRE.

Mme Dominique CHAPPUIT, Vice Présidente AMRF , en charge du dispositif ERRE et maire de Rosoy, reprend l'historique de ERRE. 'Elu Référent Rural Egalité » et fait un premier bilan.

- Plus de 1000 Référents Municipaux dans les 75 départements de France qui l'ont mis en place.

Dans les Landes, comme en Gironde, le dispositif prend son envol.

Le dispositif ERRE tend à mettre en place des élus, Référents Municipaux, donneurs d'alerte dans le cas de Violences Conjugales et intrafamiliales.

Parce que ce sont ceux qui connaissent le mieux les personnes qui franchissent les portes des mairies.

Ils pourront collaborer étroitement avec le préfet, la gendarmerie , les ISCG.

Une plateforme "la boîte à outils" (sur le site de l' AMRF) sera bientôt disponible pour aider les élus à trouver des réponses et des solutions aux divers problèmes rencontrés.

Il est important de souligner que le premier contact reste le Gendarme Référent de la commune.

Si l'action ERRE propose un accompagnement continu, plusieurs outils sont déjà à disposition des élus, notamment le guide de l'écoute et de la bienveillance, la fiche de mission de l' élu rural et le répertoire du réseau ERRE au niveau national et départemental.

Nos partenaires sont :

- La Maison de la Protection des Familles,
- La Gendarmerie
- France Victimes (avec des juristes),
 - Chrysalides 47,
 - Entraide 47
- La C.A.F
- Alisée qui propose des accompagnants psychologiques,
- ALMA 47, qui s'occupe de la maltraitance des personnes âgées,

Nous allons proposer courant mai une nouvelle formation pour les secrétaires de mairies qui sont en première ligne pour l'accueil des victimes ou les repérer.

Le colonel de Gendarmerie, Mr Emmanuel HOUZE explique le Gendarmes Référents et MPF sont les acteurs de la lutte contre les violences.

Exemple de la CEL VIF à Tonneins, une cellule pilote a vu le jour dès 2021 et où un nouveau process a été mis en place – « Aller vers les victimes ».

Si une personne ne peut se déplacer, car elle subit une pression de son conjoint, nous venons à sa rencontre.

La Maison de la Protection de la Famille œuvre notamment sur la prévention de la maltraitance envers les seniors, la protection et l'accompagnement des victimes en partenariat avec les travailleurs sociaux.

Le dispositif ERRE a été mis en place par l' Association des maires Ruraux, Mme Dominique ROMAN souligne qu 'à ce jour de grandes villes demandent à intégrer le dispositif ERRE ; cela a été le cas dernièrement pour le Grand Villeneuvois.

Le Procureur Mr Olivier NABOULET rappelle que de nouvelles lois sont entrées en vigueur, telles que l'interdiction de contact, l'interdiction de séjour pour l'agresseur et la saisie des armes.

Mais tout cela reste du domaine confidentiel, la victime n'ayant pas à craindre la divulgation d'informations.

Mr Guy CLUA, Vice Président de l' AMR47, rappelle qu' un numéro d'urgence a été obtenu pour le Lot-et-Garonne.

C' est le 05 53 47 47 87, numéro dédié aux victimes, aux témoins et à toute personne ayant connaissance de faits similaires.

Une affiche a été spécialement conçue et diffusée dans les milieux scolaires dans le but de sensibiliser les personnes et de les informer.

Mme Malika LOUBET, intervenante sociale dans les commissariats et gendarmeries, souligne l'importance de travailler en étroite collaboration avec toutes les professions.

Mme Dominique ROMAN insiste sur l'importance du Réseau.

Les personnes âgées et handicapées sont particulièrement vulnérables.

Il existe une réelle détresse en milieu rural, où les personnes sont souvent isolées de leur famille et de leurs relations sociales.

Les aides à domicile, les infirmières et même les coiffeurs peuvent jouer un rôle de sentinelle. Le programme ERRE est un outil polyvalent pour tous les petits villages, comme agglomérations plus importantes.

Enfin, il est annoncé qu' un site est en direct pour les élus, contact avec la gendarmerie en cas d'agression à la mairie, appelé Gend'élus.